

Sainte Claire. Comme on le sait, la Sainte, après son bienheureux trépas, qui eut lieu à Saint-Damien, fut transportée et inhumée dans l'église Saint-Georges, à l'intérieur de la ville, là même où pendant plusieurs années avait été déposé le corps du Père séraphique. Peu après, les religieuses de Saint-Damien vinrent chercher elles-mêmes la sécurité derrière les murs de la cité auprès du corps de leur Mère, et depuis ne s'en éloignèrent jamais. Le monastère dépend directement du Saint-Siège, qui en confie la charge à un cardinal. Ce Légat pontifical est actuellement S. Em. le cardinal D. Falconio, O. F. M. C'est en qualité de représentant de Son Eminence que le Rme Père fit la visite canonique et, assisté d'un Définiteur Général et du Provincial de la Province Sainte-Claire, qui réside à Saint-Damien, présida le Chapitre de la Vénérable Communauté. Sa Paternité voulut bien, à cette occasion, porter sa bénédiction à plusieurs monastères franciscains de la ville : particulièrement aux Clarisses-Colettines françaises, venues de Paray-le-Monial dans la cité séraphique, aux Stigmatines, et, auprès de Notre-Dame des Anges, aux Franciscaines Missionnaires de Marie, et aux Sœurs de Jésus *Bambino* : ces trois dernières congrégations franciscaines sont placées par leurs constitutions sous la direction immédiate de notre Père Général.

LEVANTO ET FRIBOURG. — Quelques jours plus tard, le Rme Père visitait ses fils de la Province de Corse, réfugiés à Levanto, près de Gênes. Il y fut reçu avec enthousiasme par la communauté du couvent et du collège séraphique, particulièrement florissant. Même joie à Fribourg, où le Rme Père se trouva pour la fête du Sacré-Cœur. Il voulut bien chanter la messe solennelle, et entouré des nombreux religieux de la Province d'Aquitaine et des élèves plus nombreux encore du Collège séraphique, faire la consécration de l'Ordre au Sacré-Cœur de Jésus. Ce fut une grande consolation pour les exilés de recevoir ainsi la visite de leur Père et les encouragements du successeur de Saint François. D'autres, en Belgique et en Hollande, se réjouissaient à la pensée de goûter bientôt la même faveur.